

AVIS D'INFORMATION

Concertation du public du 2 avril au 30 avril 2024 Pour la mise en compatibilité PLUi de Bordeaux Métropole sur les communes de Parempuyre et Blanquefort dans le cadre du projet EMME

Le Grand Port Maritime de Bordeaux a autorisé l'occupation des terrains situés à l'arrière et sur le terminal de Grattequina (communes de Parempuyre et Blanquefort) par la société Electro Mobility Materials Europe (EMME) dans l'optique du développement industriel de cette zone. Une convention d'occupation temporaire a été conclue entre le Grand Port Maritime et la société EMME le 22 décembre 2023.

La société EMME est spécialisée dans la recherche des matériaux ainsi que dans la transformation, la valorisation, la production et le recyclage de matériaux à haut potentiel énergétique. L'ambition du projet est de construire une unité de conversion de produits métallurgiques (du nickel et du cobalt) en sulfates de qualité batterie pour répondre aux besoins nationaux et européens de fabrication de voitures électriques.

Les terrains envisagés sont couverts en partie par des zones non urbanisables à court terme au PLUi de Bordeaux Métropole. Celui-ci doit évoluer pour rendre possible la réalisation du projet. La mise en œuvre du dispositif de mise en compatibilité du PLUi, conformément aux articles L. 153-54 à L. 153-59 du Code de l'urbanisme, est dès lors nécessaire.

Par délibération du **6 mars 2024**, le président du directoire de Grand port Maritime de Bordeaux a décidé d'engager la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi de Bordeaux Métropole pour permettre la réalisation du projet ce qui nécessite la réalisation d'une démarche de concertation.

La concertation du public se déroulera du 2 avril au 30 avril 2024.

Pendant toute sa durée :

Dans le cadre de la concertation, l'information de la population sur la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi de Bordeaux métropole, sera réalisée comme suit :

- ▶ **Un dossier de concertation exposant les objectifs, enjeux et caractéristiques du projet, complété au fur et à mesure des études, sera mis à disposition du public,**
 - **En version numérique**, sur le site internet du Grand Port Maritime de Bordeaux ;
 - **En version papier**, accessible aux heures d'ouverture du siège du Grand Port Maritime de Bordeaux, du siège de Bordeaux Métropole et dans les mairies d'Ambarès-et-Lagrave, de Bassens, de Blanquefort, de Parempuyre et de Saint-Louis-de-Montferrand.

- ▶ **Un registre sera mis à disposition du public afin qu'il puisse faire part de ses observations et suggestions éventuelles :**
 - Un **registre numérique**, accessible via le site internet du Grand Port Maritime de Bordeaux ;
 - Des **registres papier**, accessible aux heures d'ouverture du siège du Grand Port Maritime de Bordeaux, du siège de Bordeaux Métropole et dans les mairies d'Ambarès-et-Lagrave, de Bassens, de Blanquefort, de Parempuyre et de Saint-Louis-de-Montferrand.

- ▶ **Des réunions publiques seront organisées** permettant de présenter le projet et la mise en compatibilité du PLUi de Bordeaux Métropole ;

- ▶ **Possibilité de rendez-vous au siège du Grand Port Maritime de Bordeaux**, 152 quai Bacalan CS 41320 33300 Bordeaux, pour obtenir un exposé sur l'avancement du projet, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16 h. La prise de rendez-vous doit se faire par l'adresse électronique : postoffice@bordeaux-port.fr.

L'ensemble des modalités de concertation, l'agenda complet et la documentation sont disponibles sur le site de la concertation www.bordeaux-port.fr.